

Commission
scolaire

DE SAINT-HYACINTHE



CODE DE VIE

À l'école St-André, nous nous engageons à fournir un environnement sécuritaire, agréable et accueillant à tous les élèves et les adultes de notre école.

Notre école a la volonté de faire respecter les droits de tous et d'offrir un climat qui favorise le développement personnel, social et scolaire de chacun et chacune.

À notre école, nous croyons que tous devraient pouvoir évoluer dans le respect et en sécurité.

Tous les membres d'un établissement scolaire ont les mêmes droits, dont celui d'évoluer en sécurité et d'être accepté dans son milieu d'appartenance.

Promouvoir de saines relations et éliminer la violence est l'affaire de tous et de toutes.

Les objectifs de notre "Code de Vie" :

- ☆ Développer le respect.
- ☆ Mettre en place des conditions de réussites académiques et personnelles.
- ☆ Garder un milieu de vie sécuritaire.

Explication :

Il y a trois volets dans notre Code de Vie;

- ☞ les codes de vie blancs (avertissements),
- ☞ les codes de vie jaunes (manquements mineurs),
- ☞ les codes de vie rouges (manquements majeurs).

Modalités et conséquences :

L'élève qui ne respecte pas un élément des règles de vie (jaune ou rouge) recevra une conséquence prévue au Code de Vie.

Trois codes blancs pour la même règle de vie non-respectée donnent un code de vie jaune.

Deux codes jaunes ou un code rouge amènent automatiquement l'élève dans « l'Escalier du Code de Vie ».

Selon les manquements, l'élève entreprend la descente de l'Escalier. Chaque marche contient une suite d'applications favorisant la prise de conscience des gestes posés.

Si l'élève a un bon comportement pendant 1 mois (aucun code de vie), il pourra remonter d'une marche!

L'équipe de l'école Saint-André

Je m'engage à respecter le code de vie de l'école

Signature de l'élève

J'ai pris connaissance du code de vie de l'école

Signature du parent

SAINES HABITUDES DE VIE

J'apporte une collation santé (fruit, produit laitier, etc).

Je porte les vêtements appropriés pour mon cours d'éducation physique.

J'apporte un diner santé.

Autres

Autres

RESPECT DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Je prends soin de ma personne en m'habillant de manière propre et convenable.

- * aucun message désobligeant ou de violence.
- * couvrant correctement ma personne.
- * "shorts" et jupes à mi-cuisse.
- * bretelles de 5 cm et plus.

Je respecte mon matériel et mon environnement.

J'apporte deux paires de souliers (intérieur et extérieur).

J'évite de mâcher de la gomme.

Je suis poli en tout temps.

Je collabore en respectant les consignes de l'adulte.

J'ai l'esprit sportif (je collabore, je respecte les règles du jeu, je suis un bon gagnant et un bon perdant).

Je dénonce et décourage l'intimidation et la violence.

Je respecte mes pairs ainsi que tous les intervenants de l'école, en paroles et en gestes.

J'évite toutes formes de vandalisme.

Je me rappelle qu'il est interdit de voler.

SENTIMENT DE SÉCURITÉ ET D'APPARTENANCE

Je respecte les règles de déplacement.

Je porte des chaussures sécuritaires.

Je respecte les heures d'arrivée et j'évite les retards.

Je respecte les règlements des aires de jeux.

J'évite d'apporter des objets non-nécessaires à mes apprentissages scolaires.

J'utilise le matériel convenablement.

J'évite les bousculades.

J'évite de lancer des objets.

J'évite toute violence envers mes pairs et tous les intervenants de l'école.

EFFORTS ET PERSÉVÉRANCE

Je remets mes travaux dans les délais prescrits.

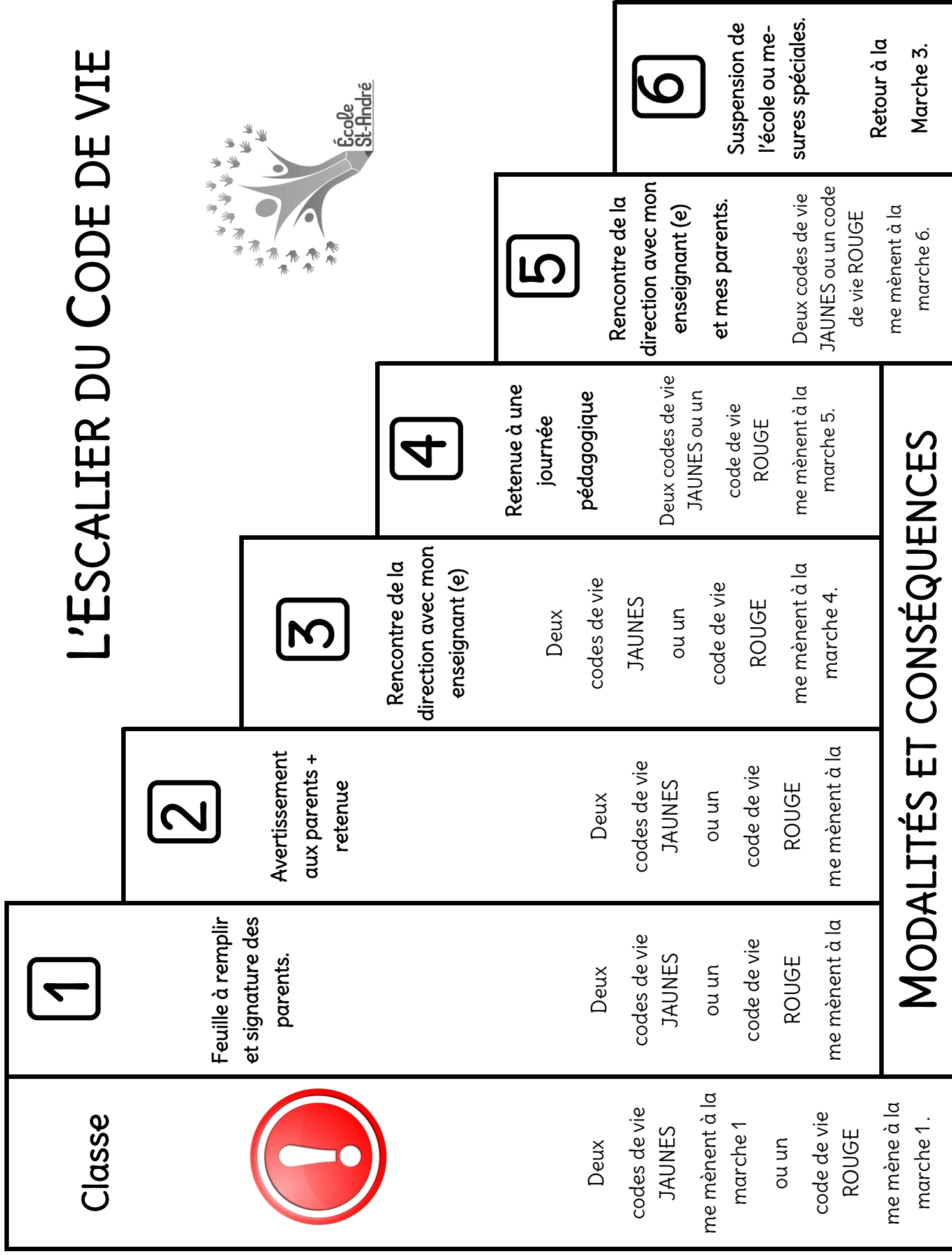
J'arrive en classe avec le matériel nécessaire.

Je persévère face à une tâche difficile et je demande l'aide nécessaire.

Autres

Autres

L'ESCALIER DU CODE DE VIE



MODALITÉS ET CONSÉQUENCES

À L'ÉCOLE SAINT-ANDRÉ, ON RESPECTE LES RÈGLES

TU AS FAIT UN BON COUP ? NOUS LE SOULIGNONS...

- Renforcement positif verbal ou écrit
- Privilège
- Activité récompense
- Billet de bon coup
- Etc

TU AS BESOIN D'UN COUP DE POUCE? VOICI CE QUE NOUS FERONS POUR T'ACCOMPAGNER ...

- Te rencontrer pour discuter avec toi.
- Suivre un plan d'intervention ou un plan d'action.
- Participer à une rencontre avec tes parents.
- Remplir une feuille de route ou faire un suivi dans l'agenda.
- Établir un contrat avec des engagements.
- Te faire accompagner par un intervenant de l'école pour te soutenir.
- Te référer à un service externe de l'école.
- Te faire participer à divers ateliers éducatifs.
- Toute autre mesure d'aide appropriée.

TU N'AS PAS RESPECTÉ LES RÈGLES ? VOICI LES SANCTIONS QUE NOUS APPLIQUONS...

- Pratiquer les comportements attendus.
- Faire un geste de réparation.
- Reformuler son message.
- Offrir ses excuses.
- Accompagner le surveillant à la récréation (récréation guidée).
- Avoir un usage limité ou restreint du matériel ou de l'espace.
- Remplir une fiche de réflexion ou exécuter un travail de réflexion à faire signer par un parent.
- Se faire confisquer un objet.
- Recevoir un avertissement verbal.
- Perdre un droit ou un privilège.
- Reprendre le temps perdu.
- Laver ou réparer le matériel endommagé.
- Être en retrait ou être changé de place.
- Participer à une résolution de conflits ou une médiation.
- Recevoir un code de vie à remettre aux parents.
- Rembourser les dommages causés ou faire des travaux communautaires pour compenser.
- Être en retenue.
- Être suspendu à l'interne ou à l'externe.
- Toute autre conséquence logique.

⇒ Dans les cas extrêmes (menaces graves, intimidation, fugue, vandalisme, vol, etc), l'aide des policiers peut être demandée.



À L'ÉCOLE SAINT-ANDRÉ, ON DIT NON À L'INTIMIDATION

L'INTIMIDATION SE PRÉSENTE DE DIFFÉRENTES FAÇONS

PHYSIQUE: pousser, bousculer, frapper, faire trébucher, taxer, etc.

VERBALE: menacer, insulter, crier des noms, passer des commentaires blessants (apparence, caractéristiques physiques, accent, famille, etc).

INDIRECTE: répandre des rumeurs, exclusion du groupe (isoler), écrire des commentaires désobligeants, utiliser le téléphone ou internet pour nuire à la réputation, briser ou subtiliser des objets personnels, etc.

OBJECTIF DE L'ÉCOLE SAINT-ANDRÉ

Notre objectif est d'intervenir rapidement dès que la situation ou l'événement nous a été rapporté afin d'y mettre fin. Nous prenons le temps d'écouter, d'enquêter et d'évaluer avant d'agir.

Se référer à notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

RÈGLES DE CONDUITE À L'ÉGARD DES MÉDIAS SOCIAUX

Il est interdit de tenir des propos qui portent atteinte à l'honneur ou à la réputation d'élèves de la Commission scolaire ou encore de membres du personnel de la Commission scolaire ou de leurs proches.

Il est aussi interdit de publier ou d'afficher des photos du personnel ou des élèves prises à l'école ou lors d'activités scolaires ou parascolaires, sans l'autorisation de la direction, laquelle s'assurera d'avoir obtenu le consentement des personnes concernées (ou des parents) avant de donner son autorisation.

Ces règles s'appliquent aussi lors de l'utilisation des médias sociaux pendant ou à l'extérieur des heures de classe, à l'école ou ailleurs.

En plus des sanctions disciplinaires habituelles, des recours judiciaires peuvent être exercés contre ceux qui contreviennent à ces règles.

Signature du parent: _____

Signature de l'élève: _____

Date: _____